

Convocation	27/01/26	Membres en exercice	13	Présents	09
Publié le		Votants	09	Procurations	00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT RÉGIONAL DE CASTRES-MAZAMET
SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2026 À 15h00
Président de séance : Didier HOULÈS

N° 2026/04

**Composition de la commission de délégation de service public pour l'exploitation de
la ligne aérienne entre CASTRES (Mazamet) et PARIS (Orly)**

Étaient présents :

RÉGION OCCITANIE : Vincent GAREL,

DÉPARTEMENT DU TARN : Didier HOULÈS, Florence ESTRABAUD, Christophe TESTAS,
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET : Christel AIZES, Olivier
FABRE,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THORÉ MONTAGNE NOIRE : Daniel PEIGNÉ,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOR ET AGOUT : Alain VEUILLET,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-LANGUEDOC : André CABROL.

Étaient absents, excusés :

RÉGION OCCITANIE : Christine BERNOT, Jean-Luc GIBELIN,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET : Pascal BUGIS,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT : Thierry BARDOU.

Secrétaire de séance :

André CABROL

Délibération n° 2026/04

Composition de la commission de délégation de service public pour l'exploitation de la ligne aérienne entre CASTRES (Mazamet) et PARIS (Orly)

Vu la délibération n°2025/013 du Comité syndical en date du 23 juin 2025 portant approbation du lancement de la consultation pour la délégation de l'exploitation de la ligne aérienne Castres (Mazamet) / Paris (Orly),

Considérant la nécessité, suite à la démission du président du syndicat mixte, de désigner à nouveau la commission de délégation de service public chargée d'analyser les dossiers de candidature et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre puis d'analyser les propositions des entreprises et de motiver le choix du candidat à l'issue de la mise en concurrence,

Conformément à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, le président propose au comité syndical la composition suivante :

- Le Président du syndicat, personne habilitée à signer la convention de délégation de service public, membre de droit en qualité de président de la commission,
- 5 membres titulaires et 5 suppléants.

La liste suivante propose sa candidature et se soumet au vote du comité syndical :

Président de la CDSP	Didier HOULÈS - Président du syndicat	
	Membres Titulaires	Suppléants
Région Occitanie	Vincent GAREL	Christine BERNOT
Département du Tarn	Florence ESTRABAUD	Christophe TESTAS
CA Castres-Mazamet	Christel AIZES	Olivier FABRE
CC Sor et Agout / CC Lautrécois - Pays d'Agout	Alain VEUILLET	Thierry BARDOU
CC Thoré Montagne Noire / CC Haut Languedoc	Daniel PEIGNÉ	André CABROL

Au titre de membre technique avec voix consultative, le représentant du délégataire : Michel DHOMPS.

VOTE

Nombre d'inscrits	13	Contre	00
Quorum (1/4 des membres présents ou représentés)	04	Abstention	00
Nombre de votants	09	Pour	09

Fait et délibéré à Castres, le 4 février 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

S.M.A.R.C.M.
SYNDICAT MIXTE DE
L'AÉROPORT RÉGIONAL DE
CASTRES-MAZAMET

Didier HOULÈS